



Rapport du travail effectué lors du premier
Colloque des Infirmiers en Chef des SDIS

Indicateurs d'inspection SSSM

Document final

Paris le 14 Mars 2019

Travail sur les indicateurs d'inspection SSSM

Suite au premier colloque des infirmiers en chef, qui s'est tenu le 12 Avril 2018 à Levallois Perret, en accord avec le Préfet Jacques WITKOWSKI, directeur de la DGSCGC, l'ensemble des participants a travaillé à l'élaboration d'indicateurs au profit de la Directeur Générale dans le cadre de ses missions d'inspection des SSSM.

Les travaux se sont déroulés en groupe, ayant pour objectif de mettre en exergue un nombre restreint d'indicateurs de grandes importances.

Quatre groupes ont été constitués :

- La mission santé au travail ;
- La mission opérationnelle ;
- La formation ;
- La gouvernance des SSSM ;

Un certain nombre d'indicateurs sont déjà notifié dans « l'info SDIS » permettant d'établir des statistiques nationales, et d'autres déjà demandés ou évalués lors des inspections de la DGSCGC.

Afin d'éviter les redondances, les indicateurs connus ont été retirés de la liste, et les autres ont été classés dans 19 critères selon les groupes de travail et répertorié de PO à P2.

- **PO** : correspond à des indicateurs quantitatifs ou qualitatifs qui précisent les existants ou qui sont déjà recherchés dans un grand nombre de SDIS.
- **P1** : correspond à des indicateurs quantitatifs ou qualitatifs à évaluer prioritairement afin de disposer d'une base commune à tous les établissements. Ils complètent les indicateurs nommés PO.
- **P2** : correspond à des indicateurs quantitatifs ou qualitatifs à recenser secondairement, ou qui demandent une démarche qualité plus approfondie.

I.MISSION SANTE AU TRAVAIL

CRITERE 1 : Ressources Humaines	PO	P1	P2
INDICATEUR 1.a : Effectif SSSM			
1.a.1 Nombre de MSP habilité à l'aptitude			
1.a.2 Nombre d'ISP participant à l'aptitude			
INDICATEUR 1.b : Effectif expert SSSM			
1.b.1 Nombre de diététiciennes collaborant au suivi des SP			
1.b.2 Nombre d'assistantes sociales collaborant au suivi des SP			
1.b.3 Nombre de psychologues collaborant au suivi des SP			
1.b.4 : Nombre de kinésithérapeutes collaborant au suivi des SP			
CRITERE 2 : Visites médicales d'aptitude	PO	P1	P2
INDICATEUR 2.a : Nombre de VMA effectuées			
INDICATEUR 2.b : Nombre de VMA effectuées par type plus de 38ans - unités spécialisées - JSP - conduites de poids lourds			
INDICATEUR 2.c : Nombre de VMA effectuées avec aptitude de 2 ans			
INDICATEUR 2.d : Nombre de VMA non réalisées			
INDICATEUR 2.e : Ratio de VMA effectuées/non réalisées			
CRITERE 3 : Recrutement	PO	P1	P2
INDICATEUR 3.a : Nombre de visites médicales de recrutement (SPP/SPV)			
INDICATEUR 3.b : Nombre de SP déclarés inaptes au recrutement (SPP/SPV)			
INDICATEUR 3.c : Nombre de SP non à jour des vaccins obligatoires au recrutement (SPP/SPV)			
CRITERE 4 : Titularisation	PO	P1	P2
INDICATEUR 4.a : Ratio de visites médicales de titularisation réalisées/visites médicales de recrutement			
CRITERE 5 : VMA - Gestion de l'inaptitude	PO	P1	P2
INDICATEUR 5.a : Nombre de visites médicales de reprise par type arrêt supérieur à 21 jours - accident de service/sport - congés maternité			
INDICATEUR 5.b : Nombre de visites médicales pour grossesse déclarée			
INDICATEUR 5.c : Ratio 5.a + 5.b par rapport à l'activité totale VMA			
INDICATEUR 5.d : Nombre de SPP/SPV en profil E			
INDICATEUR 5.e : Nombre d'aptitudes médicales restreintes			
INDICATEUR 5.f : Nombre de dossiers SP vus en commission médicale suite à restriction d'aptitude médicale			
INDICATEUR 5.g : Nombre de SPP reclassés ou SPV radiés pour inaptitude médicale			
INDICATEUR 5.h : Nombre de consultations psychologues réalisées			
INDICATEUR 5.i : Nombre de personnes suivies par l'assistante sociale			
INDICATEUR 5.j : Nombre de prise en charge des RPS			
CRITERE 6 : Organisation et gestion de la médecine d'aptitude	PO	P1	P2
INDICATEUR 6.a : Coût de fonctionnement des cabinets médicaux d'aptitude par visite médicale (consommables - vacations...)			
INDICATEUR 6.b : Coût des visites médicales de spécialités (examens-vaccins...)			
INDICATEUR 6.c : Mode de gestion du dossier médical (papier - informatisation)			
INDICATEUR 6.d : Nombre de cabinets médicaux d'aptitude (fixes + mobiles)			

INDICATEUR 6.e : Mode de gestion des rendez-vous de VMA (type de secrétariat, dédié, groupement, centralisé...)			
INDICATEUR 6.f : Composition du dossier médical type Fiche entretien infirmier - examens biométrique/biologique/radiologique - fiche entretien médical - certificats médicaux - courriers - déclaration d'accident - arrêt de travail ...			

II.MISSION OPERATIONNELLE

CRITERE 1 : le Soutien Sanitaire Opérationnel	PO	P1	P2
INDICATEUR 1.a : Nombre de SSO réalisés			
INDICATEUR 1.b : Type de déclenchement Critères de déclenchement - Départ type - niveau de déclenchement			
INDICATEUR 1.c : un ou plusieurs PISU spécifique au SSO existent			
INDICATEUR 1.d : Traçabilité des prises en charge lors d'un SSO Nombre de prise en charge curative/préventive - compte rendu SSO - liaison avec la santé au travail			
INDICATEUR 1.e : Moyens du SSSM pour le SSO Vecteur dédié - matériel spécifique			
CRITERE 2 : SUAP	PO	P1	P2
INDICATEUR 2.a : Nombre d'interventions SUAP par le SSSM			
INDICATEUR 2.b : Type de déclenchement Critères de déclenchement - Départ type - arbre décisionnels			
INDICATEUR 2.c : Un ou plusieurs PISU existent Nombre (adulte/enfant) - utilisation de critère de gravité - liste de la circulaire			
INDICATEUR 2.d : Démarche qualité sur les interventions SUAP Type de déclenchements - relecture des comptes rendus - logiciels dédiés			
INDICATEUR 2.e : Type de couverture opérationnelle Garde/astreinte - jour/nuit/24h - période estivale			
INDICATEUR 2.f Moyen du SSSM pour le SUAP Vecteur Med/inf - dédié - matériel spécifique			
CRITERE 3 : Officier santé CTA/CODIS	PO	P1	P2
INDICATEUR 3.a : Présence d'un Officier santé CTA/CODIS Garde/astreinte - fiche de poste - Statut (SPP/SPV - MSP/PSP/ISP) - outils d'aide à la décision - EPP			

III.MISSION FORMATION DU SSSM

CRITERE 1 : Généralités :	PO	P1	P2
INDICATEUR 1.a : Mise en place de formations institutionnelles/structurelles pour le SSSM FI départementale - FI ENSOSP - FMFA - FAE - spécialités - VAE/RATD - SUAP			
INDICATEUR 1.b : Mise en place de formations conjoncturelles pour le SSSM NOVI - SINUS - nouveau matériel - PISU			

INDICATEUR 1.c : Nombre de stagiaires sur des formations certifiantes (Brevet, DU, Capacité, etc.) : en cours, terminées			
INDICATEUR 1.d : Sites : nombre d'heures de formations effectuées au SDIS versus en extérieur pour le personnel SSSM - par Officier Santé			
CRITERE 2 : Formation pour le SSSM	PO	P1	P2
INDICATEUR 2.a : Type et nombre de journées de FI départementale (MSP-ISP...) Mission santé au travail - opérationnelle - PISU - formateur - Officier santé CTA/CODIS ...			
INDICATEUR 2.b : Mise en place d'une VAE départementale, nombre de dossiers instruits			
INDICATEUR 2.c : Formation ENSOSP Nombre de dossiers VAE - nombre de modules validés - ratio Officier santé breveté/officier santé total - nombre d'Officier santé FI en cours - temps moyen de formation entre le début de la FI et l'obtention du brevet			
INDICATEUR 2.d : Type et nombre de journées de FMPA (MSP-ISP...) Mission santé au travail - opérationnelle - PISU (annuelle/2 ans/aucune ...) - formateur - Officier santé CTA/CODIS			
INDICATEUR 2.e : Nombre et type de formateur Médecin/Infirmier en chef - Officier santé - Officier - SP - spécialiste - intervenant extérieur ...			
INDICATEUR 2.f : Listing d'habilitation du personnel SSSM Habilitation PISU - opérationnelle SSO - formateur - participation santé au travail			
CRITERE 3 : MOYENS DÉDIÉS	PO	P1	P2
INDICATEUR 3.a : Effectif affecté à la fonction formation du personnel SSSM encadrement SSSM (ETP SPP, SPV) - SP - mutualisation avec d'autres SDIS...			
INDICATEUR 3.b : Moyens matériels Locaux dédiés - salle de simulation - EAD - serious game - mutualisation avec d'autres SDIS ...			
CRITERE 4 : PRESTATIONS participation SSSM	PO	P1	P2
INDICATEUR 4.a : Action de formation du personnel SSSM Type de public (SSSM, SP, extérieurs ; grand public...) - encadrement de stage par les Officiers santé (faculté de médecine ou pharmacie, IFSI ou IFCS, etc.)			
INDICATEUR 4.b : Soutien santé lors d'action de formation (hors SSSM) Nombre et type (Brûlages dirigés, SD, GRIMP, PLG, RCH, ...)			
CRITERE 5 : PERFORMANCE	PO	P1	P2
INDICATEUR 5.a : Mise en place d'évaluation des formations Satisfaction - utilité - tutorat - entretien individuel - observation en situation de travail - certification avec des compétences à acquérir ...			
INDICATEUR 5.b : Taux de réussite aux formations, rattrapages			
INDICATEUR 5.c : Engagement suite à la FI Pourcentage d'agent ayant quitté le service (1 an, 2 ans, 3 ans...) - agents restés dans le service au-delà de 5 ans			
INDICATEUR 5.d : Temps moyen entre le recrutement et l'autonomie de l'Officier santé selon la mission Santé au travail - SUAP - SSO ...			

IV .GOUVERNANCE DES SSSM

CRITERE 1 : Politique structurelle	PO	P1	P2
INDICATEUR 1.a : Mise en place d'un organigramme SSSM Identification dans l'organigramme du SDIS - organigramme du SSSM fait apparaître la chefferie santé et/ou adjoint (Médecin-chef, Pharmacien-chef, Infirmier en chef, Vétérinaire-chef)			
INDICATEUR 1.b : Type d'organisation du SSSM Fonctionnelle - territoriale - SPP et/ou SPV dans l'encadrement - identifié par arrêté et/ou notifié dans le règlement intérieur			
INDICATEUR 1.c : Projet de service Existence - formalisé et réalisable - tient compte de l'ensemble des statuts des Officiers santé			
INDICATEUR 1.d : Chef de projet Existence de projet dans les services du SSSM - l'ensemble des managers Officiers santé peuvent être chef de projet			
INDICATEUR 1.e : Formation de l'encadrement Formation correspondante chefferie/groupement (SPP/SPV)			
INDICATEUR 1.f : L'organisation réelle correspond à l'organigramme Poste manquant - hiérarchie et management des Officiers santé (par catégorie) - responsabilité effective des activités opérationnelles			
CRITERE 2: Gestion économique	PO	P1	P2
INDICATEUR 2.a : Indemnités Traçabilité - reflet de l'activité			
CRITERE 3 : Management/RH	PO	P1	P2
INDICATEUR 3.a : Existence d'une CV-thèque Valorisation des expériences et formations des Officiers santé (SPP/SPV)			
INDICATEUR 3.b : Entretiens de parcours métiers Evaluation et évolution de carrière périodiques, intégrant une composante formation - formation personnalisées			
INDICATEUR 3.c : Management des infirmiers volontaires Formalisation du processus de recrutement SSSM - formalisation du processus d'avancement - mesure du taux de renouvellement des SPV du SSSM - Evaluation annuelle - Possibilité de proposition de récompenses, médailles et distinction			
CRITERE 4 : Exercice de la profession	PO	P1	P2
INDICATEUR 4.a : Exigence des obligations législatives Inscription à l'ordre au recrutement et durant l'engagement			
INDICATEUR 4.b : Le SSSM participe à des activités (hors formation) en dehors du SDIS Congrès - travaux d'expertise - travaux de recherche - l'ensemble des fonctions et statuts du SSSM...			
INDICATEUR 4.c : L'encadrement SSSM est connu et reconnu par les partenaires extérieurs			

INDICATEUR 4.d : Processus d'évaluation de l'exercice Evaluation des pratiques professionnelles - suivi d'intervention - suivi d'évènements indésirables...			
CRITERE 5: Transparence	PO	P1	P2
INDICATEUR 5.a : Accès à l'information Accès aux informations du SDIS - aux documents détaillés des indemnités			
INDICATEUR 5.b : Participation aux décisions Chaque fonction est impliqué dans les décisions qui concernent leurs activités - l'ensemble des statuts est sollicité			
INDICATEUR 5.c : Evaluation de la satisfaction des agents Enquêtes de satisfaction (consultables) - Réunion de service - moment d'échange			

Remerciement à l'ensemble des 63 infirmiers en chef des SDIS ou unités militaires sapeurs-pompiers pour leur travail lors de ce colloque, ainsi qu'aux animateurs ANISP.

Le conseil d'administration